# Ski et sécurité : quid des minorités?

Autor(en): **Benoit, Cédric**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **73 (2015)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-823176

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# SKI ET SÉCURITÉ: QUID DES MINORITÉS?

CÉDRIC BENOIT
*IMSI, HEG Arc à Neuchâtel*

La pratique du ski alpin ou du ski de fond, qui peut sembler banale pour tout un chacun, n'est pas si simple pour les personnes handicapées de la vue. Mais comment rendre accessible à ces personnes la pratique du ski en toute sécurité?

*«Les autres skieurs prêtent-ils attention à la pratique du ski des minorités?»*
En Suisse, il y a de magnifiques montagnes et vallées, qui sont souvent enneigées en hiver, ce qui permet à tout un chacun de pratiquer certains sports d'hiver, comme le ski de fond ou le ski alpin. Avec un matériel adéquat et en connaissant les différentes techniques de ski, on peut avoir énormément de plaisir à dévaler les pistes de ski alpin ou à parcourir des kilomètres en ski de fond. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, avoir du bon matériel et une bonne connaissance des techniques de ski ne suffisent pas. Comme au niveau informatique, pour accéder aux bonnes informations, au bon moment et au bon endroit, les personnes malvoyantes et aveugles ont besoin de moyens auxiliaires. Au niveau du ski, c'est le même principe, mais ici «les moyens auxiliaires» sont «des êtres humains» qui assurent la sécurité visuelle et permettent aux personnes malvoyantes et aveugles d'avoir les sensations de la glisse et du plaisir à skier. Mais comment ce duo fonctionne-t-il? Bref état de situation.
La pratique du ski pour les personnes handicapées de la vue, ne date pas d'aujourd'hui, mais elle existe depuis plusieurs années, notamment au travers d'associations dans différents pays. En Suisse, il y a différentes associations selon les régions linguistiques, comme PluSport qui est la fédération du sport handicap suisse regroupant également d'autres handicaps pour la région alémanique. En suisse romande il existe l'association Groupement Romand de Skieurs Aveugles et Malvoyants (GRSA) et en suisse italienne, il y a l'association Gruppo ticinese sciatori ciechi ed ipovedenti (GTSC) qui est l'équivalent du GRSA pour les tessinois.
Guider à ski des aveugles et des malvoyants, cela ne s'improvise pas. C'est comme pour le permis de conduire, il y a certaines notions de base, des sensibilités et un peu de pratique à appréhender.
Au niveau du guidage, il y a principalement deux manières de guider, l'une pour les aveugles et l'autre pour les malvoyants. En général, dans le guidage des aveugles, le guide se situe derrière l'handicapé, alors que pour le guidage des malvoyants, le guide se situe devant l'handicapé. Ensuite entre le guide et l'handicapé des informations, comme les ordres de

direction ou les descriptions de la piste sont transmises par la voix. Au sujet du guidage, il n'y a pas de normes, mais plutôt des bonnes manières à suivre et surtout cela dépend du résidu visuel de la personne handicapée. Afin que ce duo, qui forme un tandem, se démarque des autres skieurs, un habillement spécifique est nécessaire. En Suisse, chaque association à ses règles, pour le GRSA, l'handicapé de la vue porte une veste jaune avec une bande noire et au dos, le logo international du handicap visuel barré par une canne blanche. Quant au guide, il porte le même style de veste, mais de couleur rouge, avec la mention «Guide» dans le dos. Chez PluSport, il n'y pas de règles sur l'habillement, mais l'utilisation des gilets oranges avec le pictogramme correspondant au guide et à l'handicapé de la vue, mis à disposition par la Fédération suisse des aveugles et des malvoyants (FSA), est plutôt conseillé. Pour les tessinois, le guide et l'handicapé de la vue portent une veste de même couleur avec le logo de l'association.

Chacune de ces associations offre une formation pour les guides afin qu'ils acquièrent les différentes notions de guidage, d'apprendre les différentes handicaps visuels auxquels ils peuvent être confrontés et se former à la pratique du guidage à ski.

La formation des guides est un élément essentiel pour la sécurité du ski du tandem, mais si les autres skieurs leur prêteraient davantage attention, leur sécurité serait encore plus assurée. Mais cela n'est pas facile de transmettre cette information d'attention aux autres skieurs, étant donné qu'il existe plusieurs manières de distinguer un tandem à ski, selon les régions linguistiques. Est-ce qu'une harmonisation de tout cela, ne permettrait-elle pas de rendre plus accessible, la pratique du ski en toute sécurité pour les handicapés de la vue?

VOS ESSAIS

VOTRE LIVRE DE CUISINE

VOS LIVRES de CHANT

VOS MÉMOIRES

**Nous IMPRIMONS tous VOS LIVRES**

VOS ALBUMS

VOS TRAVAUX DE DIPLÔME

VOS ROMANS

VOS TRAVAUX DE MATUS

*Imprimez à l'unité ou en petite quantité mais reliez cousu. Confiez-nous votre projet imprimé et relions nos idées.*

Ange sarl créations.ch

impression digitale ▪ livres et brochures

*Sébeillon 9A, 1004 Lausanne*
*info@angecreations.ch*
*021 626 33 32*
*angecreations.ch*

SOZARCH (Zürich)
EM000008316566

magic pencil RETROCHIFF/060715

Gestion de fortune avec les entrepreneurs | Sélection mondiale des meilleures actions | Made in Geneva

# Confiez votre portefeuille à une banque des entreprises

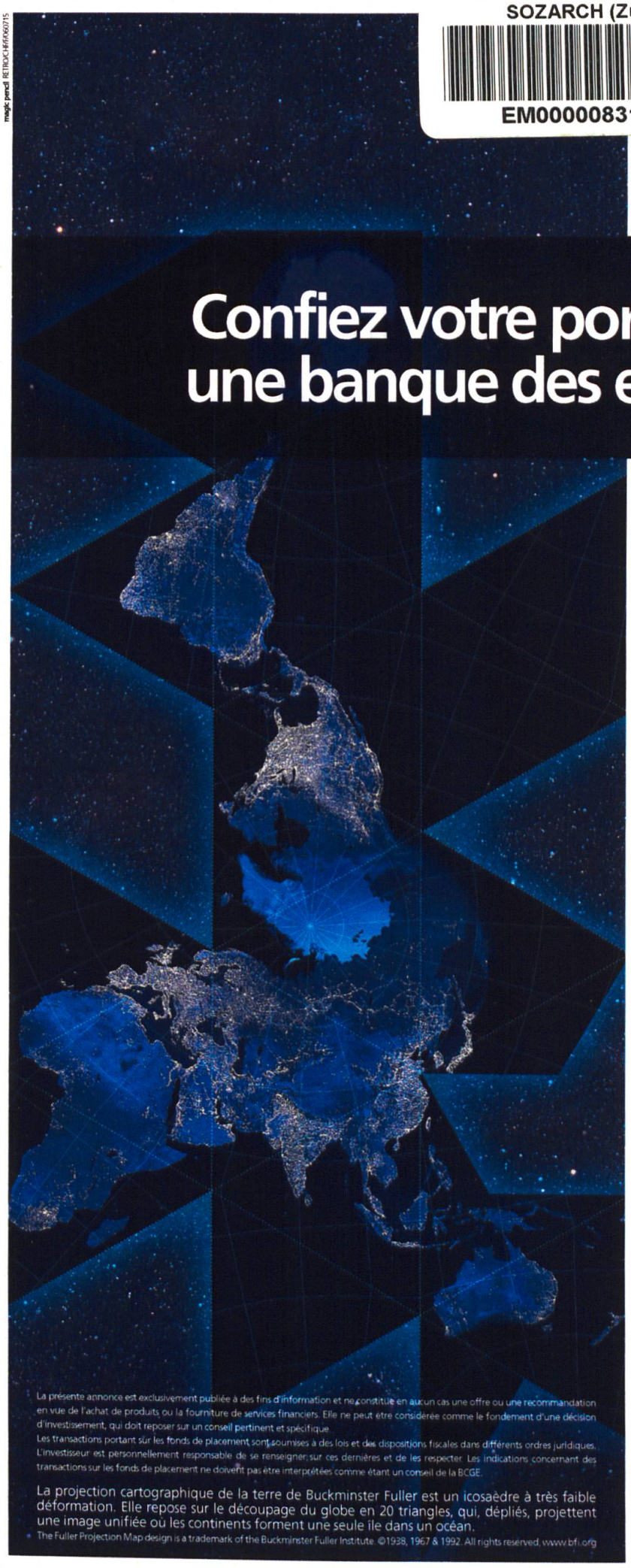

- La Banque Cantonale de Genève est une banque universelle. Une banque commerciale, de terrain, qui travaille au quotidien avec les entreprises.
- C'est ainsi que nous apprenons à repérer et à évaluer les meilleures sociétés. C'est en leur sein que se créent la valeur et la performance.
- Nos mandats de gestion tirent avantage de cette expérience et de cette présence dans l'économie réelle.
- Mettez-nous à l'épreuve. Echangeons nos points de vue. Nos gérants se tiennent à votre disposition pour partager leurs convictions et leurs analyses.

La présente annonce est exclusivement publiée à des fins d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une recommandation en vue de l'achat de produits ou la fourniture de services financiers. Elle ne peut être considérée comme le fondement d'une décision d'investissement, qui doit reposer sur un conseil pertinent et spécifique.
Les transactions portant sur les fonds de placement sont soumises à des lois et des dispositions fiscales dans différents ordres juridiques. L'investisseur est personnellement responsable de se renseigner sur ces dernières et de les respecter. Les indications concernant des transactions sur les fonds de placement ne doivent pas être interprétées comme étant un conseil de la BCGE.

La projection cartographique de la terre de Buckminster Fuller est un icosaèdre à très faible déformation. Elle repose sur le découpage du globe en 20 triangles, qui, dépliés, projettent une image unifiée où les continents forment une seule île dans un océan.

The Fuller Projection Map design is a trademark of the Buckminster Fuller Institute. ©1938, 1967 & 1992. All rights reserved, www.bfi.org

**BCGE | Best of®**

**le plaisir d'investir sérieusement**

Genève Zürich Lausanne Lyon Annecy Paris
Dubaï Hong Kong

www.bcge.ch/bestof +41 (0)58 211 21 00

Une prestation du programme BCGE Avantage service